

DRONE VOLT

sécurise une ligne de financement optionnelle de 10,2 M€

Villepinte, le 4 septembre 2020

DRONE VOLT, expert en intelligence artificielle embarquée et constructeurs de drones civils professionnels, annonce la signature d'un contrat de financement sous forme d'obligations convertibles en actions pour un montant maximal de 10,2 M€ auprès d'ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES.

DRONE VOLT annonce avoir renouvelé le contrat existant avec ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES, afin d'ajouter une ligne de financement flexible, qui pourra permettre à tout moment, à la demande de la société, de lever des tranches de 600 000 euros.

Ce contrat, signé le 4 septembre 2020, prévoit l'émission d'un maximum de 17 tranches d'obligation convertible en actions (OCA). Chaque tranche émise donnera droit de souscrire 60 OCA de 10 000 euros de nominal, convertible en actions ordinaires DRONE VOLT. Le prix unitaire de souscription d'une OCA est fixé à 9 300 euros et chaque tranche sera souscrite au prix de 558 000 euros.

OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Cette opération permet à DRONE VOLT de renforcer sa crédibilité financière auprès des grands donneurs d'ordres au moment où son activité devrait commettre une forte accélération.

Le groupe précise qu'il lui reste encore une possibilité de financement de 1,8 million d'euros lié au contrat signé en juin 2018 par le tirage de 9 tranches de 200 000 euros.

DRONE VOLT rappelle en outre que, comme il s'y était engagé en début d'année, il limitera au maximum le recours aux financements les plus dilutifs. Ainsi, depuis le début de l'année, le groupe n'a tiré que 3 tranches de 200 000 euros auprès d'ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES.

CADRE JURIDIQUE DE L'OPÉRATION

Au cours de sa réunion du 4 septembre 2020, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées aux termes de la 11^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2020 (suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires), a approuvé le principe de la présente émission de Bons d'émission donnant le droit à la souscription d'OCA.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES BONS D'ÉMISSION

Les Bons d'Emission sont attribués gratuitement à l'Investisseur.

Les bons d'Emission, d'une maturité de 60 mois, obligent leur porteur, sur demande de DRONE VOLT à souscrire une tranche d'OCA, à raison de 60 OCA par Bon d'Emission exercé. DRONE VOLT pourra ainsi demander l'exercice des Bons d'Emission afin de permettre l'émission d'OCA en plusieurs tranches d'un montant nominal de 600 000 euros chacune et pour un montant maximum global de 10 200 000 euros.

Le tirage de chaque nouvelle tranche ne pourra être réalisé qu'à l'issue d'une période de trente (30) jours de bourse suivant l'émission de la tranche précédente (la « Cool Down Period »).

INCIDENCE THÉORIQUE

En retenant le cours de clôture du 3 septembre 2020, soit 0,172 euro, dans le cas où l'ensemble des OCA seraient converties, un actionnaire détenant 1% du capital avant cette opération détiendrait à l'issue 0,707 %.

« Le principal objectif de cette opération est de crédibiliser le groupe DRONE VOLT auprès des grands comptes au moment où son activité s'accélère. » déclare Olivier GUALDONI, PDG de DRONE VOLT. *« Nous remercions ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES pour la confiance qu'il nous témoigne depuis plus de 2 ans. »*

Prochain communiqué : résultats du 1^{er} semestre 2020, le 16 septembre 2020

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

A propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros en 2019 (données non auditées).

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE

ACTUS finance & communication

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73

dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER

DRONE VOLT

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

celine@dronevolt.com